

Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

**NOTE D'ÉTAPE SUR L'EXPÉRIMENTATION AU 31 DÉCEMBRE 2010**

**RÉDIGÉE PAR ANIMAFAC**

**DOSSIER : AP3\_n° 38**

***Intitulé du projet* : Bénévolat et compétences**

***Porteur du projet* : Animafac**

***Evaluateur du projet* : ASDO-Etudes**

***Région(s) d'expérimentation* : Toute la France (départements 44,69 et 75 pour l'axe 3)**

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation* : 1er juin 2010**

## 1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible

L'objectif de ce projet est de favoriser la reconnaissance des associations comme un autre lieu d'acquisition de compétences, et de faire de l'expérience associative un atout pour l'insertion professionnelle.

Le programme « Bénévolat et compétences » part d'un double constat. Tout d'abord, si les associations étudiantes offrent à leurs membres une formation complémentaire, utile et valorisable au moment de l'accès à l'emploi, les jeunes bénévoles sont souvent peu conscients de l'atout que représente cette expérience associative, et peinent à la valoriser dans leur parcours d'insertion professionnelle. Par ailleurs, rares sont encore les employeurs à avoir identifié les associations comme de nouveaux viviers de compétences.

Pour y remédier, nous souhaitons proposer une méthode et des outils permettant d'accompagner les jeunes associatifs dans une démarche d'identification des compétences acquises par la pratique associative, et de valorisation de celles-ci sur le marché de l'emploi. En parallèle, le projet « Bénévolat et compétences » prévoit un volet de sensibilisation des entreprises, afin qu'elles prennent conscience du caractère professionnalisant de la conduite de projets associatifs, et qu'elles deviennent plus attentives à ces expériences dans le cadre de leur processus de recrutement.

Le programme se structure autour de trois axes.

Le premier axe concerne l'accompagnement des associatifs étudiants dans l'identification, la mise en mot et la valorisation des compétences acquises par la pratique associative. Des outils spécifiques dédiés, un portfolio de compétences et des journées de formation « coaching », ont été mises en place.

Le second axe concerne la sensibilisation des entreprises. Pour faire valoir auprès de ces dernières la dimension professionnalisante d'une expérience associative, des événements dédiés seront organisés et une plaquette de sensibilisation diffusée. La sensibilisation passe également par l'association de responsables RH lors des sessions de formation coaching. Leur intervention auprès des associatifs étudiants est également pour eux l'occasion de découvrir la diversité et la richesse des initiatives étudiantes.

Enfin, un dernier axe est dédié à la transférabilité de l'action menée, dans l'optique d'une généralisation de la démarche. AnimaFac entend s'adresser à toutes les structures intéressées par la question de la valorisation de l'expérience associative des jeunes, pour leur permettre de s'approprier et d'adapter les outils développés par AnimaFac, et mener ainsi leurs actions de valorisation des expériences associatives.

« Bénévolat et compétences » est un projet à destination des étudiants de l'enseignement supérieur issus de l'Université, d'écoles, d'IUT ou autres, ayant un parcours associatif significatif. Il concerne en priorité les bénévoles ayant exercé une responsabilité significative sur une période d'au moins six mois dans une association étudiante. Il s'adresse également à des personnes ayant effectué un service civique.

Ce public est appelé à s'élargir les années suivantes, par le transfert de la méthode à d'autres acteurs, publics et privés, en contact avec de jeunes bénévoles.

## 2. Modalités opérationnelles et état d'avancement

Au cours de l'année 2010, trente-quatre formations d'une journée ont été organisées dans neuf villes différentes (Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Nantes, Marseille, Paris, Rennes). Deux formations ont également été organisées pour d'autres associations : les Éclaireuses et Éclaireurs de France et Autremonde. Au total, 258 étudiants ont bénéficié de la session de formation « coaching ».

Ces formations ont été complétées par une diffusion du portfolio de compétences dans les principales villes universitaires, par l'intermédiaire des relais associatifs du réseau Animafac.

Ces formations ont permis aux étudiants de prendre conscience des compétences transversales qu'ils ont pu acquérir grâce à leur engagement et de savoir comment les valoriser. Elles leur ont également fourni l'occasion de rencontrer des responsables RH et de bénéficier de leurs conseils. Ils sont ainsi sortis renforcés sur les acquis de leur parcours et ont gagné en estime d'eux-mêmes.

Au-delà, elles leur ont fait réaliser l'importance qu'il y a à penser son projet professionnel et les ont sensibilisés à la logique de compétences. La majorité du public est en effet constitué d'étudiants qui, pour la plupart, n'ont pas bénéficié de suivi ni de conseils concernant leur insertion professionnelle. La formation Bénévolat et compétences est ainsi pour beaucoup la première occasion d'anticiper cette question. Elle soulève donc de nombreux questionnements auprès des participants, qui excèdent souvent ce qu'elle se propose d'apporter. Pour cette raison, formation et portfolio indiquent de nombreuses ressources et structures pour compléter la démarche initiée.

Sur le plan de la sensibilisation, Animafac a co-organisé avec IMS – Entreprendre pour la Cité un événement de sensibilisation à destination des entreprises qui s'est tenu le 13 avril 2010. Dans le cadre d'une journée axée sur les rapports entre universités et entreprises, Animafac a organisé et animé un atelier portant sur l'intérêt pour les entreprises de reconnaître la valeur des compétences acquises en association. Les conclusions de cet atelier ont été reprises lors de la séance plénière finale.

Une plaquette de quatre pages, éditée à 1 000 exemplaires, a été rédigée, mise en page et adressée en fin d'année à des responsables RH de grands groupes ainsi qu'à des cabinets de recrutement. L'objectif de cette plaquette est de convaincre qu'un jeune ayant un parcours d'engagement associatif significatif peut être un véritable atout pour une entreprise. Les arguments mis en avant sont que l'engagement associatif doit être considéré comme un temps d'acquisition de compétences, en même temps qu'il est une manière d'agir sur le cours concret des choses et de développer une capacité d'innover. La plaquette présente également la démarche de Bénévolat et compétences et mentionne les liens déjà existants avec des entreprises.

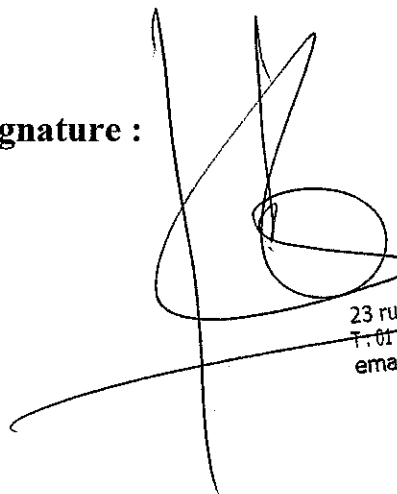
Autre outil de sensibilisation, une vidéo a été mise en production, dont la réalisation sera achevée en 2011. Partant du postulat que l'engagement associatif peut être vu comme un « quatrième cycle », venant compléter ceux des études supérieures, elle recueille les témoignages d'anciens responsables associatifs et de professionnels. En décomposant les différentes phases de constitution d'un projet associatif, elle souligne les compétences qui y sont acquises et comment celles-ci se retrouvent ensuite dans la vie professionnelle.

Enfin, il est également important de souligner l'importance de la démarche de partenariats dans laquelle s'inscrit le programme « Bénévolat et compétences ». Animafac a en effet très largement associé des entreprises à la construction de son action, que ce soit dans le cadre de l'élaboration des outils d'accompagnement ou par l'intervention de professionnels lors des formations. Le bénéfice attendu est de faire partager une grille de lecture commune autour des compétences bénévoles et de faire découvrir aux responsables RH la richesse des engagements associatifs, en même temps que de permettre aux étudiants de se projeter dans un cadre salarial.

CERTIFICAT :

Je soussignée, Coline VANNEROY, responsable de la structure porteuse du projet AP3\_n°38 , certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :



**ANIMAFAC**  
23 rue Dagorno - 75012 Paris  
T : 01 42 22 15 15 - F : 01 42 22 53 15  
email : info@animafac.net